

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE ENQUETE PUBLIQUE

ETABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSÉES EN VERTU DU DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Concerne la demande de Monsieur Bernard LUX en vue d'obtenir le permis unique pour forer et exploiter une prise d'eau pour abreuver des bovins, rue du Centre 64 à 4050 CHAUDFONTAINE.

Le dossier peut être consulté à l'Administration communale à partir du 13 mai 2019

- **Date d'affichage de la demande** : le 7 mai 2019
- **Date d'ouverture de l'enquête** : le 12 mai 2019
- **Clôture de l'enquête** :
 - **Lieu** : Maison Communale – Avenue du Centenaire 14 – 4053 CHAUDFONTAINE – EMBOURG.
 - **Date** : le 27 mai 2019 **heure** : 10 H

Les observations écrites peuvent être adressées à l'Administration Communale de Chaudfontaine, Service Sécurité Salubrité Publiques, avenue du Centenaire 14 à 4053 CHAUDFONTAINE (Embourg).

Le Collège Communal,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique relative à la demande susmentionnée est ouverte,

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête du lundi au jeudi de 8h30 à 11h30, le mercredi de 13h00 à 16h30 et le jeudi de 13h00 à 20h00 au Service Sécurité Salubrité Publiques, avenue du Centenaire 14, à 4053 CHAUDFONTAINE (Embourg).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'Administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

A CHAUDFONTAINE, le 6 mai 2019

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Laurent GRAVA.



Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,

Dominique VERLAINE.